

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1178

5 juin 2010

### SOMMAIRE

Achelia Luxembourg S.A. ....	56510	Illinois Investments S.A. ....	56532
Allianz Global Investors Luxembourg S.A. .....	56544	Imos Holding ..... 56505	
All Seas Company S.A. ....	56507	Interba S.A. .... 56533	
Amadelux Investments S.à r.l. ....	56513	Inter Mega S.A. .... 56532	
Bluestar International S.A. ....	56504	International Real Estate Corporation Hol- dings S.A. .... 56502	
Blueventure Investment S.A. ....	56511	International Ventures Corporation S.A. .....	56501
B.M.D. International S.A. ....	56511	Intersaco S.A. .... 56504	
Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch .....	56499	Kenzan International S.A. .... 56506	
Byblos Invest Holding S.A. ....	56534	KN Holding S.A. .... 56543	
Capitalium International S.A. ....	56512	Lafin S.A. .... 56503	
Cicerono Group S.A. ....	56508	Lamsteed S.A. .... 56533	
Clairam S.A. ....	56507	Lommsave S.A. .... 56510	
Clio S.A. ....	56512	Marnatmaj Holding S.A. .... 56503	
Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie ....	56509	Outre-Mer Invest S.A. .... 56544	
Comprehensive Holdings Corporation S.A. ....	56505	Parker Holding S.A. .... 56532	
Coronas Investment S.A. ....	56530	Pierre Invest S.A. .... 56500	
Ditco Real Estate S.A. ....	56500	Primigenia S.A., SPF .... 56531	
E.I.I.G. SA ....	56504	Rapin S.A. .... 56509	
Emmedue S.A., SPF ....	56543	Real Pol Investments S.A. .... 56510	
Ennen Global S.A., SPF ....	56500	Rordi Holding S.A. .... 56506	
Explor Holding ..... 56543		Seafin S.A. .... 56498	
Farina European Invest S.A. ....	56511	Sofindex ..... 56531	
Farki Invest S.A. ....	56505	Soleil Finance S.A. .... 56506	
Figest S.A. ....	56512	Stemel Carinvest S.A. .... 56503	
Financière Balan S.A. ....	56508	Structured Product SICAV - SIF ..... 56502	
Financière Blandine Spf S.A. ....	56499	Tetrade S.A. .... 56534	
Firola Investment Holding S.A. ....	56530	Thunder Holding S.A. .... 56501	
First Baltic Property S.A. ....	56544	Vantage Media Group S.A. .... 56508	
Globaltex Investissements S.A. ....	56509	VRWAY Communication S.A. .... 56498	
Globe Interfin S.A. ....	56531	Wartburg Investment S.A. .... 56534	
Gregory Investments Holding S.A. ....	56507	Weldpart S.A. .... 56533	
H.B.P. (Holding) S.A. ....	56501	Whitehall European RE 7 S.à r.l. .... 56535	

**Seafin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 71.421.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 28 juin 2010 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2009;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010055994/10/18.

**VRWAY Communication S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 132.690.

Les actionnaires de la société VRWAY COMMUNICATION S.A. sont convoqués à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2010 à 14.00 heures, au CERCLE MUNSTER, sis au 5/7, rue Munster à L-2160 Luxembourg, afin de discuter et délibérer sur les points suivants:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes statutaires arrêtés au 31 décembre 2009;
2. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels statutaires arrêtés au 31 décembre 2009;
3. Approbation des comptes statutaires et affectation du résultat de l'exercice 2009;
4. Rapport de gestion sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009;
5. Rapport du réviseur d'entreprises sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009;
6. Approbation des comptes consolidés 2009;
7. Décharge pleine et entière à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2009;
8. Ratification de la nomination du réviseur d'entreprises pour le contrôle des comptes annuels consolidés 2009 et décharge pleine et entière à lui accorder;
9. Nominations statutaires;
10. Rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration.

Ont le droit d'assister à l'Assemblée Générale dans le respect des dispositions de l'article 17.10 des statuts de la société, les détenteurs de droits de vote, autorisés par le certificat délivré par l'intermédiaire auprès duquel les actions sont détenues en conformité du régime de gestion des actions dématérialisées, ayant présenté au moins deux jours ouvrables avant la date fixée de l'Assemblée ledit certificat et informé la société conformément à la législation applicable.

Le capital social souscrit et libéré intégralement est de EUR 14.435.486,00 divisé en 14.435.486 actions ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 1,00 chacune. A la date de ce jour, la société ne détient, directement et indirectement, aucune action propre.

En respect des lois applicables, les documents relatifs aux points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale seront tenus au siège social de la société ainsi qu'auprès de la "Borsa Italiana S.p.A.". Ces documents seront également disponibles sur le site de la société à l'adresse [www.vrway.com](http://www.vrway.com) dans le délai prévu.

The VRWAY COMMUNICATION S.A. shareholders are called in the

**STATUTORY SHAREHOLDER'S MEETING**

which will be held on June 21<sup>st</sup>, 2010, at 14.00 in the CERCLE MUNSTER located with 5/7, rue Munster in L-2160 Luxembourg, in order to discuss and deliberate with the following agenda:

*Agenda:*

1. Board of Directors report on the statutory accounts as per December 31<sup>st</sup> 2009;

2. Auditor's report on the statutory annual accounts as per December 31<sup>st</sup> 2009;
3. Approval of the statutory accounts and assignment of the result for the period 2009;
4. Annual report on the consolidated accounts as per December 31<sup>st</sup> 2009;
5. Auditor's report on the consolidated accounts as per December 31<sup>st</sup> 2009;
6. Approval of the consolidated accounts 2009;
7. Resolution on the discharge to the members of the Board of Directors and to the statutory auditor for the year ending December 31<sup>st</sup>, 2009;
8. Ratification of the nomination of the auditor for the audit of the consolidated accounts 2009 and discharge to the auditor;
9. Statutory nominations;
10. Remuneration allocated to the members of the Board of Directors.

Have the right to attend the General Meeting in compliance with the article 17.10 of the bylaws of the company, holders of voting rights, permitted by the certificate issued by the intermediary through which the shares are held in compliance with the management system of the dematerialized shares, submitting at least two working days before the date of the meeting and informed the company in accordance with the applicable law.

The capital subscribed and fully paid amounts to EUR 14,435,486.00 divided into 14,435,486 ordinary shares with a nominal value of EUR 1.00 each. Until today, the company does not own shares directly and indirectly.

In accordance with the applicable laws, the documents relating to the items mentioned in the agenda of the Shareholder's General Meeting will be kept at the registered office of the company as well as by the "Borsa Italiana SpA". These documents will be also available in due time on the company website at the following address: [www.vrway.com](http://www.vrway.com)

Référence de publication: 2010059398/687/59.

---

**Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch, Société Anonyme.**

Siège social: L-9214 Diekirch, 1, rue de la Brasserie.

R.C.S. Luxembourg B 96.275.

---

Les porteurs de parts sociales de la société sont invités à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra 35 avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, le 20 juin 2010 à 11 heures.

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'exercice social de la Société
2. Divers

Les porteurs de parts sociales qui désirent assister à l'Assemblée Générale ou s'y faire représenter, sont tenus de se conformer à l'article 28 des statuts, en déposant leurs titres cinq jours avant l'Assemblée, soit au siège social situé 1, rue de la Brasserie à Diekirch, soit dans une banque de la place, contre récépissé valant carte d'entrée.

Les procurations devront être adressées au Conseil d'Administration cinq jours avant l'Assemblée Générale.

Référence de publication: 2010062725/267/16.

---

**Financière Blandine Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 65.114.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 25 juin 2010 à 11:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010062733/795/15.

---

**Pierre Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 110.994.

Suite à une demande de prorogation de l'assemblée du 26 mai 2010 par un actionnaire en vertu de l'article 67 (5) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *24 juin 2010* à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 novembre 2009
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 sur la loi des sociétés commerciales
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010062740/506/19.

---

**Ennen Global S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 141.277.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi *25 juin 2010* à 10h00 au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010062729/755/18.

---

**Ditco Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 21.155.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *25 juin 2010* à 11:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 août 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août sur les sociétés commerciales
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010062732/795/17.

---

**Thunder Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 51.162.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le vendredi 25 juin 2010 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010062731/755/18.

---

**International Ventures Corporation S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R.C.S. Luxembourg B 26.657.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
qui se tiendra le 24 juin 2010 à 11:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010062734/795/15.

---

**H.B.P. (Holding) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 66.872.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
qui se tiendra le 9 juillet 2010 à 15.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'objet de la Société afin de donner à l'article 2 des statuts la teneur suivante:  
«Article 2.  
La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»)  
La société ne peut avoir aucune activité commerciale.  
Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:  
(i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et  
(ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.  
La Société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.  
Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société est soumise au respect de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial «SPF».)»

2. Transformation de la Société, actuellement régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, en société de gestion de patrimoine familial («SPF») conformément aux dispositions légales de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).
3. Changement de la dénomination en «H.B.P. (Holding) S.A. SPF».
4. Adaptation et refonte complète des statuts.
5. Confirmation des mandats d'administrateurs.
6. Non renouvellement de l'actuel commissaire aux comptes et nomination en remplacement d'un nouveau commissaire aux comptes.
7. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010062126/10/34.

**Structured Product SICAV - SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 144.449.

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires de la société se tiendra dans les locaux de ING Luxembourg, 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg, le jeudi 24 juin 2010 à 11.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2009
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

*Le Conseil d'administration de Structured Product S.A.*

Référence de publication: 2010062730/755/21.

**International Real Estate Corporation Holdings S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 28.304.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 juillet 2010 à 14.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'objet de la Société afin de donner à l'article 2 des statuts la teneur suivante:  
«Article 2.

La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).

La société ne peut avoir aucune activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

- (i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et
- (ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La Société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société est soumise au respect de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial «SPF».)»

2. Transformation de la Société, actuellement régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, en société de gestion de patrimoine familial («SPF») conformément aux dispositions légales de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).
3. Changement de la dénomination en «International Real Estate Corporation Holdings S.A. SPF», en abrégé «I.R.E.C. S.A. SPF».
4. Adaptation et refonte complète des statuts.
5. Confirmation des mandats d'administrateurs.
6. Non renouvellement de l'actuel commissaire aux comptes et nomination en remplacement d'un nouveau commissaire aux comptes.
7. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010062127/10/35.

---

**Lafin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 83.258.

---

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *June 25, 2010* at 9.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2009
3. Ratification of the co-option of a Director
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
5. Appointment of an additional Director
6. Miscellaneous

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2010062735/795/17.

---

**Marnatmaj Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 45.436.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *24 juin 2010* à 10:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010062736/795/15.

---

**Stemel Carinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 80.264.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le *24 juin 2010* à 15:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010062737/795/15.

---

**E.I.I.G. SA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 80.437.

---

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 24 juin 2010 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010062738/534/16.

---

**Intersaco S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 9.531.

---

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 24 juin 2010 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010062739/534/16.

---

**Bluestar International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 103.013.

---

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 21 juin 2010 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 11 mai 2010 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010052326/696/15.

---



**Comprehensive Holdings Corporation S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 9.954.

The Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *June 28, 2010* at 3.00 p.m. at the registered office with the following

*Agenda:*

- Management report and Audit Report on the last financial year,
- Approval of the annual accounts as December 31, 2009 and appropriation of the earnings,
- Discharge to the Directors and the Auditor,
- Statutory appointments,
- Fixation of the Auditor's fees.

To be present or represented to this Annual General Meeting, Messrs. Shareholders are requested to deposit their shares five working days before the meeting at the head office.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2010062741/755/18.

---

**Imos Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 58.869.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le lundi *14 juin 2010* à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2009;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010052048/18.

---

**Farki Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 78.260.

Due to lack of quorum to act on the item of the agenda regarding article 100, the Annual General Meeting dated April 27, 2010 could not validly act on said item.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held on *June 21, 2010* at 5.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

- Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The shareholders are advised that the resolutions on the above mentioned agenda will be validly passed by a 2/3 majority of the shares present or represented and voting at the Meeting.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2010054695/795/17.

---

**Rordi Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 40.272.

Due to lack of quorum to act on the items of the agenda regarding the liquidation, the Extraordinary General Meeting before Notary dated May 11th, 2010 could not validly act on said items.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held on June 21st, 2010 at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Decision to have the company dissolved
2. Decision to proceed with the company's liquidation
3. Discharge of the Directors and Auditor for the period of April 1st, 2010 until the date of the present Meeting
4. Appointment of one or several Liquidator(s) and specification of his (or their) powers.

This second Meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented and the resolutions on the above mentioned agenda will be validly passed by a 2/3 majority of the shares present or represented and voting at the Meeting.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2010054671/795/20.

---

**Kenzan International S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 38.403.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 27 avril 2010, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 21 juin 2010 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010054702/795/19.

---

**Soleil Finance S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 57.732.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 14 juin 2010 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2008 et 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010055371/696/15.

---

**Clairam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 69.720.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *16 juin 2010* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2009;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010055362/10/18.

---

**Gregory Investments Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 82.994.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *15 juin 2010* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2009;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010055363/10/18.

---

**All Seas Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 86.787.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *15 juin 2010* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2009;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010055364/10/18.

---

**Vantage Media Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 83.614.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *15 juin 2010* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2009;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010055365/10/19.

---

**Financière Balan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 68.305.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *16 juin 2010* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2009;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010055366/10/18.

---

**Cicerono Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 35.932.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *14 juin 2010* à 11.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010055369/696/17.

---

**Globaltex Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 44.360.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 15 juin 2010 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010055370/696/17.

---

**COFI, Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie, Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 9.539.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 16 juin 2010 à 11.00 heures au siège social afin de débattre de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur Indépendant sur les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2009;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et des comptes consolidés au 31 décembre 2009, affectation du résultat; Attribution d'un dividende par action;
3. Décharge aux administrateurs et au Réviseur Indépendant pour l'exercice de leurs fonctions pour l'année 2009;
4. Elections statutaires des Administrateurs et du Réviseur Indépendant;
5. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, tout actionnaire doit effectuer le dépôt de ses titres au porteur cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée, au siège social ou à l'un des établissements ci-après:

Luxembourg: Dexia Banque Internationale à Luxembourg, société anonyme, Luxembourg

Suisse: PKB PRIVATBANK A.G., Lugano

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire qui devra être actionnaire.

Pas de quorum de présence requis. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010055984/1017/25.

---

**Rapin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 86.939.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 juin 2010 à 17.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2009;

4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010056229/10/18.

---

**Lommsave S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 85.108.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 17 juin 2010 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation des résultats,
3. Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
4. Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
5. Nominations statutaires,
6. Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010057312/755/19.

---

**Real Pol Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.179.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 17 juin 2010 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2010057315/755/19.

---

**Achelia Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 26.057.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 16 juin 2010 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,

- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Fixation des émoluments des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010057330/755/18.

---

**B.M.D. International S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 32.796.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 16 juin 2010 à 11.00 heures au siège social de la société avec pour

*Ordre du jour:*

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010057331/755/18.

---

**Farina European Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 31.647.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 17 juin 2010 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010057332/755/19.

---

**Blueventure Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 132.144.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 15 juin 2010 à 12:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009

3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août sur les sociétés commerciales
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058328/795/18.

---

**Capitalium International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 132.835.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *15 juin 2010* à 17:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058330/795/17.

---

**Clio S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 32.669.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *16 juin 2010* à 11:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058332/795/15.

---

**Figest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 17.923.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *14 juin 2010* à 15:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058337/795/15.

---



**Amadelux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.448.540,00.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 105.857.

—  
**DEMERGER PROPOSAL**

The board of managers of Amadelux Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve, having a share capital of €2,448,540 and registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 105.857 (the "Company") has adopted the following demerger proposal (the "Proposal"):

**1. The New Companies.** The board of managers of the Company has decided at its meeting of 31 May, 2010 to propose to the shareholders of the Company the demerger of the Company (the "Demerger") which will be carried out by the incorporation of two (2) private limited liability companies (sociétés à responsabilité limitée), named Finta II S.à r.l. and Amadecin S.à r.l. (the "New Companies") with the following registered offices and corporate denominations:

- Finta II S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with a share capital of €1,224,270 divided into 979,416 shares, each with a nominal value of one Euro and twenty-five cents (€1.25) will have its registered office at L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve; and

- Amadecin S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with a share capital of €500,000 divided into 50,000 class A shares, 50,000 class B shares, 50,000 class C shares, 50,000 class D shares, 50,000 class E shares, 50,000 class F shares, 50,000 class G shares, 50,000 class H shares, 50,000 class I shares and 50,000 class J shares, each with a nominal value of one Euro (€1.00) will have its registered office at L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

**2. General Meeting of the Shareholders of the Company.** At an extraordinary general meeting of shareholders which will be held before a Luxembourg notary public at the earliest one month following the publication of the present Proposal the shareholders of the Company shall approve the proposed Demerger, whereby, following its dissolution without liquidation, the Company will transfer to the New Companies all of its assets and liabilities, in accordance with articles 288 and 307 of the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law") and the allocation of assets and liabilities set forth herein.

**3. Exchange ratio of the shares - terms of the delivery of the shares.** All assets and liabilities of the Company mainly consist, as of today, in a participation in Amadeus IT Holding S.A., a Spanish company with registered office in Calle Salvador de Madariaga 1 Madrid 28027 Spain (the "Participation"). The assets and liabilities of the Company comprise also all assets and liabilities which appear from the interim accounts as of 31 May 2010, including the loans, cash at bank, the debtors, capital and reserves, provisions for liabilities and charges and the creditors.

The allocation of the assets and liabilities of the Company to the New Companies is based on the percentage held by each shareholder in the Company (as set out hereafter).

Consequently, the assets and liabilities of the Company have been allocated as follows:

- Finta S.à r.l.: fifty percent (50%), and
- Asconia S.à r.l.: fifty percent (50%).

The exchange ratio of the shares in the share capital of the Company is such that at the date of the approval of the Demerger by the shareholders of the Company:

- Finta S.à r.l. holder of 979,416 class A shares in the Company, will receive 979,416 shares in Finta II S.à r.l.,
- Asconia S.à r.l. holder of 979,416 class B shares in the Company, will receive 50,000 class A shares, 50,000 class B shares, 50,000 class C shares, 50,000 class D shares, 50,000 class E shares, 50,000 class F shares, 50,000 class G shares, 50,000 class H shares, 50,000 class I shares and 50,000 class J shares in Amadecin S.à r.l..

Any one or the other part of the Proposal can still be changed by the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company approving the Demerger.

**4. Cancellation.** All the class A shares and all the class B shares of the Company will be cancelled at the extraordinary general meeting of shareholders of the Company approving the Demerger.

**5. Date as from which the Demerger will be effective.** From an accounting point of view the Demerger will be effective as from 1 July 2010 in accordance with the allocation of the assets and liabilities to each New Company as provided in the present Proposal.

**6. The terms for the delivery of the shares in the New Companies.** The New Companies will issue shares (parts sociales) and after the contribution, the shareholders of the Company will be inscribed in the register of shareholders of each New Company proportionally to the rights that they hold in the Company.

**7. The date as from which the shares in the New Companies shall carry the right to participate in the profits and any special conditions relating to that right.** The shares of each New Company shall carry the right to participate in any distribution of profit of the respective New Companies as from the latter's date of incorporation.

**8. The rights conferred by the New Companies to the shareholders having special rights and to the holders of securities other than shares, or the measures proposed concerning them.** There are no shareholders or holders of securities other than shares in the Company having special rights.

**9. Special Advantages.** No special advantages will be granted to the experts referred to in Article 294 of the Law (if any are appointed), to the members of the board of managers of the Company nor to the members of the board of managers of the New Companies in connection with the Demerger.

**10. Allocation of assets and liabilities.** All the assets (including without limitation, the Participation, the receivables, the cash at bank) and liabilities (including without limitation, the reserves, the results carried forward, the debts and the provisions) of the Company shall be contributed and assigned to the New Companies, proportionally to the participation of the shareholders in the Company.

Where an asset or liability of the Company is not assigned to any of the New Companies the relevant asset or liability shall be assigned as follows:

- fifty percent (50%) to Finta II S.à r.l., and
- fifty percent (50%) to Amadecin S.à r.l.

**11. Art. 296 waiver.** In accordance with article 296 of the Law the board of managers of the Company will request the shareholders to waive their right to receive or have made available to them the management report provided for by article 293 of the Law, the expert report provided for by article 294 of the Law and the accounting statement provided for by article 295 paragraph (1), c) of the Law.

**11. Documents.** The present Proposal, as well as the annual accounts and the management reports of the Company for the fiscal years 2007, 2008 and 2009 may be inspected at its registered office. The present Proposal is furthermore sent to each shareholder.

The articles of incorporation of Finta II S.à r.l. are attached in Schedule 1.

The articles of incorporation of Amadecin S.à r.l. are attached in Schedule 2.

By resolution of the board of managers of the Company hereby duly represented by one class A manager and one class B manager.

Luxembourg, 31<sup>st</sup> May, 2010.

Pierre Stemper / Danièle Arendt-Michels  
Class A manager / Class B manager

The Proposal is worded in English followed by a French translation. In case of divergences between the English and the French texts, the English version shall prevail.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

#### Projet de Scission

Le conseil de gérance de Amadelux Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve, avec un capital social de €2,448,540 et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.857 (la "Société") le projet de scission suivant (le "Projet"):

**1. Les Nouvelles Sociétés.** Le conseil de gérance de la Société a décidé lors de sa réunion du 31 mai 2010 de proposer aux associés de la Société la scission de la Société (la "Scission") par la constitution de deux sociétés à responsabilité limitée dénommées Finta II S.à r.l. et Amadecin S.à r.l. (les "Nouvelles Sociétés") avec les sièges et les dénominations sociales suivantes:

- Finta II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, au capital social de €1.224.270 représenté par 979.416 parts sociales, d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (€1,25) chacune, aura son siège social au L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve; et

- Amadecin S.à r.l., une société à responsabilité limitée, au capital social de €500.000 représenté par 50.000 parts sociales de classe A, 50.000 parts sociales de classe B, 50.000 parts sociales de classe C, 50.000 parts sociales de classe D, 50.000 parts sociales de classe E, 50.000 parts sociales de classe F, 50.000 parts sociales de classe G, 50.000 parts sociales de classe H, 50.000 parts sociales de classe I et 50.000 parts sociales de classe J, d'une valeur nominale d'un Euro (€1,00) chacune, aura son siège social au L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

**2. Assemblée Générale des associés de la Société.** Lors d'une assemblée générale extraordinaire des associés qui se tiendra devant un notaire luxembourgeois au plus tôt un mois après la publication du présent Projet, les associés de la Société approuveront la Scission projetée, par laquelle, suite à sa dissolution sans liquidation, la Société transférera aux

Nouvelles Sociétés tous ses actifs et passifs, conformément aux articles 288 et 307 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi") et de l'allocation des actifs et passifs indiquée dans le présent Projet.

**3. Rapport d'échange des parts sociales - conditions de distribution des parts sociales.** Tous les actifs et passifs de la Société consistent principalement aujourd'hui, en une participation dans Amadeus IT Holding, S.A., une société espagnole ayant son siège social à Calle Salvador de Madariaga 1 Madrid 28027 Espagne (la "Participation"). Les actifs et passifs de la Société comprennent aussi tous les actifs et passifs qui apparaissent dans les comptes intermédiaires au 31 mai 2010, y compris les prêts, les dépôts en banque, les débiteurs, le capital et les réserves, les provisions pour responsabilités et dépenses et les créanciers.

L'allocation des actifs et passifs de la Société aux Nouvelles Sociétés est basé sur le pourcentage détenu par chaque associé dans la Société (tel que mentionné ci-après).

Par conséquent, les actifs et passifs de la Société ont été alloués comme suit:

- Finta S.à r.l.: cinquante pourcents (50%), et
- Asconia S.à r.l.: cinquante pourcents (50%).

Le rapport d'échange des parts sociales dans le capital de la Société est tel qu'à la date de l'approbation de la Scission par les associés de la Société:

- Finta S.à r.l. propriétaire de 979.416 parts sociales de classe A dans la Société recevra 979.416 parts sociales dans Finta II S.à r.l.,
- Asconia S.à r.l. propriétaire de 979.416 parts sociales de classe B dans la Société recevra 50.000 parts sociales de classe A, 50.000 parts sociales de classe B, 50.000 parts sociales de classe C, 50.000 parts sociales de classe D, 50.000 parts sociales de classe E, 50.000 parts sociales de classe F, 50.000 parts sociales de classe G, 50.000 parts sociales de classe H, 50.000 parts sociales de classe I et 50.000 parts sociales de classe J dans Amadecin S.à r.l.

Chaque partie du Projet peut encore être modifiée par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société approuvant la Scission.

**4. Annulation.** Toutes les parts sociales de classe A et toutes les parts sociales de classe B de la Société seront annulées lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société approuvant la Scission.

**5. Date à laquelle la scission prendra effet.** D'un point de vue comptable, la Scission prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010 conformément à l'allocation des actifs et passifs à chaque Nouvelle Société tel que prévu dans le présent Projet.

**6. Les conditions de distribution des parts sociales des Nouvelles Sociétés.** Les Nouvelles Sociétés émettront des parts sociales et après l'apport, les associés de la Société seront inscrits dans le registre des associés de chacune des Nouvelles Sociétés proportionnellement aux droits qu'ils détiennent de la Société.

**7. Date à partir de laquelle les parts sociales des Nouvelles Sociétés donneront le droit de participer aux bénéfices et toutes conditions spécifiques relatives à ce droit.** Les parts sociales de chaque Nouvelle Société donneront droit à participer à toutes les distributions de bénéfices des Nouvelles Sociétés respectives à partir de la date de constitution de ces Nouvelles Sociétés.

**8. Les droits conférés par les Nouvelles Sociétés aux associés avant des droits spéciaux et aux porteurs de titres autres que les parts sociales ou les mesures proposées à leur égard.** Il n'y a pas d'associés ou de porteurs de titres autres que les parts sociales ayant des droits spéciaux.

**9. Avantages Spéciaux.** Aucun avantage spécial ne sera accordé aux experts prévus à l'Article 294 de la Loi (s'ils sont nommés), aux membres du conseil de gérance de la Société, ni aux membres du conseil de gérance des Nouvelles Sociétés en relation avec la Scission.

**10. Allocations des actifs et passifs.** Tous les actifs (y compris, sans limitation, la Participation, les créances, les avoirs bancaires) et passifs (y compris, sans limitation, les réserves, les résultats reportés, les dettes et les provisions) de la Société seront apportés et alloués aux Nouvelles Sociétés, proportionnellement à la participation des associés dans la Société.

Lorsqu'un avoir ou une dette de la Société n'est pas alloué à une des Nouvelles Sociétés, l'avoir ou la dette concerné sera alloué comme suit:

- cinquante pourcents (50%) à Finta II S.à r.l., et
- cinquante pourcents (50%) à Amadecin S.à r.l.

**11. Renonciation article 296.** Conformément à l'article 296 de la Loi, le conseil de gérance de la Société va demander aux associés de renoncer à leur droit de recevoir ou d'être mis à leur disposition le rapport de gérance prévu à l'article 293 de la Loi, le rapport d'expert prévu à l'article 294 de la Loi et l'état comptable prévu à l'article 295, paragraphe (1), c) de la Loi.

**11. Documents.** Le présent Projet, de même que les comptes annuels et les rapports de gérance pour les exercices sociaux 2007, 2008 et 2009 peuvent être inspectés au siège social. Le présent Projet est en outre envoyé à tous les associés.

Les statuts de Finta II S.à r.l. sont annexés à l'annexe 1.

Les statuts de Amadecin S.à r.l. sont annexés à l'annexe 2.

Par résolution du conseil de gérance de la Société, dûment représenté par un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Luxembourg, le 31 mai 2010.

Pierre Stemper / Danièle Arendt-Michels

*Gérant de classe A / Gérant de classe B*

Le présent document est rédigé en anglais suivi d'une version française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

#### SCHEDULE / ANNEXE 1

GEDI 1723654

Finta II S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Siège social: 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

Capital social: €1.224.270

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Finta II S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is to hold participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, including, to the extent permitted by law, in any direct or indirect parent company, or other business entities, to acquire by purchase, subscription, or in any other manner as well as transfer by sale, exchange or otherwise, of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and to own, administer, develop and manage its portfolio. The Company may hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, preferred equity certificates (whether convertible or not) and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at one million two hundred twenty-four thousand two hundred seventy Euro (€1,224,270) divided into nine hundred seventy-nine thousand four hundred sixteen (979,416) shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (€ 1.25) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the Company's capital.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, acquire its own shares.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the shareholders, which determine their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected. They may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers.

The shareholders may decide to appoint managers of different classes, namely class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required (i) for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers or (ii) when all the managers are present or represented and declare that they have had knowledge of the agenda of the meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented (provided that in the event however the shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) such majority shall always include at least one class A manager (which may be represented)).

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company present or represented, provided that in the event however the shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers present or represented including at least one class A manager.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by any one manager provided however that in the event the shareholders have appointed different classes of managers minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by two managers one of which being always an class A manager unless otherwise resolved by the board of managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by any one managers provided however that in the event the shareholders have appointed different classes of managers, copies or extracts of the minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by two managers, one of which being always an class A manager unless otherwise resolved by the board of managers.

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution.

The Company will be bound by the sole signature of the sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of any one of the managers, provided however that in the event the shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of two managers one of which shall always be a class A manager (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager or in case of a board of managers by two managers provided that in the event of classes of managers, by two managers, one of which shall always be a class A manager (including by way of representation).

**Art. 8. Liability Managers, indemnification.**

8.1 The managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

8.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article 8.3., every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid

or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

8.3 No indemnification shall be provided to any manager or officer:

8.3.1 Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

8.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated, to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

8.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

8.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

8.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article 8 shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article 8.

**Art. 9. Conflicts.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer, agent, adviser or employee of such other company or firm. Any manager or officer who serves as a director, officer or employee or otherwise of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 10. Shareholder Meetings.** Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including (to the extent permitted by law) meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means being equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital. Decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, an annual general meeting shall be held on first Friday of the month of June at 11.00 (Luxembourg time) of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on the 1<sup>st</sup> January of each year and ends on the 31<sup>st</sup> December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31<sup>st</sup> December, 2011.

**Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 13. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of the shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of the shareholders. The shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé par les parties comparantes et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Finta II S.à r.l." (la "Société"). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, y inclus, dans la mesure permis par la loi, dans toutes société-mère directe ou indirecte, ou dans toute autre entreprise, d'acquérir par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par le transfert par vente, échange ou autrement, d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute nature, et de détenir, d'administrer, de développer et de gérer son portefeuille. La Société peut détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de certificats préférentiels d'actions (convertibles ou non) et de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par le biais de prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entreprise que la Société juge appropriée (y compris up stream ou cross stream), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, demeure une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à un million deux cent vingt-quatre mille deux cent soixante-dix Euros (€1.224.270) divisé en neuf cent soixante-dix-neuf mille quatre cent seize (979.416) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (€ 1,25) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

**Art. 6. Transfert de parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions légales contraires, les parts sociales ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital social de la Société.

La Société peut, dans la mesure et selon les termes prévus par la loi, acquérir ses propres parts sociales.

**Art. 7. Gérance.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par les associés, qui déterminent leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance.

Les associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B. Cette classification des gérants sera dûment enregistrée dans les résolutions et les gérants seront identifiés par rapport à la classe à laquelle ils appartiennent.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, courrier électronique ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise (i) pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance ou (ii) lorsque tous les gérants sont présents ou représentés et déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour de la réunion.

Le conseil de gérance peut uniquement valablement délibérer ou agir si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée (à condition que dans le cas où les associés ont nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B) une telle majorité inclura toujours, au moins un gérant de classe A (qui peut se faire représenter)).

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises par l'approbation de la majorité des gérants de la Société présents ou représentés, à condition que lorsque les associés ont nommé différentes classes de gérants, les résolutions du conseil de gérance ne pourront être adoptées qu'à la majorité des gérants présents ou représentés incluant au moins un gérant de classe A.

Les résolutions du conseil de gérance seront signées par un des gérants, à condition que dans le cas où les associés ont nommé différentes classes de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront signées par deux gérants dont un gérant de classe A, sauf en cas de décision contraire du conseil de gérance. Des copies ou extraits de ces résolutions qui pourront être notamment versées dans le cadre de procédures judiciaires seront signés par un des gérants à condition que lorsque les associés ont nommé différentes classes de gérants, les copies ou extraits de telles résolutions du conseil de gérance seront signées par deux gérants dont un gérant de classe A, sauf en cas de décision contraire du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires qui dûment exécutés feront foi de la résolution intervenue.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature d'un des gérants, étant entendu que si les associés ont nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe de deux gérants dont l'un d'entre eux sera toujours un gérant de classe A (y compris par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués, par le gérant unique ou en cas de conseil de gérance par deux gérants, étant entendu que lorsqu'il existe différentes classes de gérants, par deux gérants dont l'un d'entre eux sera toujours un gérant de classe A (y compris par voie de représentation).

**Art. 8. Responsabilité des gérants, Indemnisation.**

8.1 Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

8.2 Sous réserve des exceptions et limitations énumérées à l'article 8.3, toute personne qui est, ou qui a été gérant ou responsable de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et contre toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par lui en rapport avec toute



demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant ou responsable et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots "demande", "action", "plainte" ou "procédure" s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots "responsabilité" et "dépenses" devront comprendre, sans que cette liste soit limitative, les honoraires d'avocats, frais et dépens, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

8.3 Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant, dirigeant ou responsable:

8.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

8.3.2 Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

8.3.3 Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

8.4 Le droit à indemnisation prévu par la présente est distinct et n'affectera aucun autre droit dont un gérant ou responsable peut bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant ou responsable et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telles personnes. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, ou responsable en vertu d'un contrat ou autre en vertu de la loi.

8.5 Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article 8, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du gérant ou du responsable de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article 8.

**Art. 9. Conflits.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs des gérants ou responsables de la Société est intéressé à un tel contrat ou transaction, ou est administrateur, collaborateur, responsable, agent, consultant ou employé de cette autre société ou entité. Tout gérant ou responsable qui exerce la fonction d'administrateur, gérant, dirigeant ou employé ou autre auprès d'une société ou d'une entité avec laquelle la Société conclura un contrat ou entre autrement en relation d'affaires, ne sera pas, en raison d'une telle affiliation avec telle autre société ou entité, empêché de délibérer et de voter ou agir sur n'importe quelle matière en relation avec ce contrat ou cette autre affaire.

**Art. 10. Assemblées Générales.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale. Les décisions des associés sont prises dans les formes et à la (aux) majorité(s) prévue(s) par la loi, par écrit (dans la mesure permise par la loi) ou lors d'assemblées y compris (dans la mesure permise par la loi) les assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, visioconférence, ou autres moyens de communication permettant à tous les associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble, la participation à une assemblée par ces moyens équivalant à une présence en personne à une telle assemblée. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire valable (le cas échéant) représentera l'ensemble des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière du capital social est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date proposée pour l'effectivité des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considération de la portion du capital représentée. Cependant, des décisions concernant des modifications des statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis. Les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

Dans l'hypothèse et aussi longtemps que la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale annuelle se tiendra le premier vendredi du mois de juin à 11.00 heures (heure de Luxembourg) de chaque année. Si un tel jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le jour ouvrable suivant.

**Art. 11. Année Sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2011.

**Art. 12. Comptes annuels.** Chaque année à la fin de l'année sociale, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 13. Distributions.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision des associés. Les associés peuvent décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 14. Dissolution.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15. Associé Unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont applicables.

**Art. 16. Loi Applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

## SCHEDULE / ANNEXE 2

GEDI 1722372

Amadecin Sàrl

Société à responsabilité limitée

Registered office: 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Amadecin S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad. In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily

transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share capital.**

5.1. The issued share capital of the Company is set at five hundred thousand euro (€500,000) divided into fifty thousand (50,000) Class A Shares, fifty thousand (50,000) Class B Shares, fifty thousand (50,000) Class C Shares, fifty thousand (50,000) Class D Shares, fifty thousand (50,000) Class E Shares, fifty thousand (50,000) Class F Shares, fifty thousand (50,000) Class G Shares, fifty thousand (50,000) Class H Shares, fifty thousand (50,000) Class I Shares, and fifty thousand (50,000) Class J Shares

each Share having a nominal value of one Euro (€1) and the rights and obligations as set forth in the present Articles of Incorporation.

5.2. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.3. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.4. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 5.3.), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.4.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.4.2. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Directors and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.4.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

**Art. 6. Transfer of Shares** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the

motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the signature of the sole manager in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the joint signature of any two managers. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager if there is only one manager, by the board of managers or any two of the managers (including by way of representation).

#### **Art. 8. Liability Managers.**

5.1. The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

5.2. Subject to the exceptions and limitations listed in article 5.3, every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

5.3. No indemnification shall be provided to any Manager or officer:

8.3.1. Against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

8.3.2. With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

8.3.3. In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

5.4. The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

5.5. Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or Manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

**Art. 9. Shareholder voting rights.** Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10. Shareholder Meetings.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions

shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by a majority of the shareholders representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on first Tuesday of the month of June at 11.00 of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on 1<sup>st</sup> January of each year and ends on the last day of the month of December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31<sup>st</sup> December 2011.

**Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 13. Distributions.**

13.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

13.2 The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

13.3. The shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

13.4. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

13.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the manager or as the case may be the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the manager or as the case may be the board of managers. The manager or as the case may be the board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years and not thereafter claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

13.6 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

- (i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then
- (ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only class A shares are in existence).

**Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Definitions.**

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA = Available Amount NP = net profits (including carried forward profits) P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled L = losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

**Art. 16. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 17. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé par les parties comparantes et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Amadecin S.à r.l." (la "Société"). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris vers le haut et sur le coté) prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique et financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues pour la modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures temporaires

n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5. Capital Social.** 5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à cinq cents mille Euros (€ 500.000,00) divisé en cinquante mille (50.000) parts sociales de classe A, cinquante mille (50.000) parts sociales de classe B, cinquante mille (50.000) parts sociales de classe C, cinquante mille (50.000) parts sociales de classe D, cinquante mille (50.000) parts sociales de classe E, cinquante mille (50.000) parts sociales de classe F, cinquante mille (50.000) parts sociales de classe G, cinquante mille (50.000) parts sociales de classe H, cinquante mille (50.000) parts sociales de classe I, et cinquante mille (50.000) parts sociales de classe J

chaque Part Sociale ayant une valeur nominale d'un Euro (€1) et les droits et obligations comme prévus dans les présents Statuts.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification de ces Statuts.

5.3 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts Sociales y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Classes de Parts Sociales par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces Classe(s). En cas de rachats et d'annulations de classes de Parts Sociales de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (débutant avec la Classe J).

5.4 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe de Parts Sociales (dans l'ordre établi à l'article 5.3), une telle Classe de Parts Sociales donne droit à ses détenteurs au pro rata de leurs détentions dans cette classe, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de Parts Sociales de la Classe de Parts Sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Classe concernée détenue par eux et annulée.

5.4.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Classe de Parts Sociales devant être rachetée et annulée.

5.4.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'Assemblée Générale sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Classe considérée au moment de l'annulation de la classe concernée sauf autrement décidé par l'Assemblée Générale des Associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

5.4.3 A compter du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la Classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

**Art. 6. Transfert de parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, le transfert de parts sociales à des non associés est soumis à l'agrément donné par les associés représentant au moins soixante-quinze pourcent du capital social de la Société.

**Art. 7. Gérance de la Société.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une

convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux gérants. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique s'il n'y a qu'un seul gérant, par le conseil de gérance ou par deux des gérants (y compris par voie de représentation).

#### **Art. 8. Responsabilité des gérants.**

8.1 Les Gérants ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

8.2 Sous réserve des exceptions et limitations énumérées à l'article 8.3, toute personne qui est, ou qui a été Gérant ou fondé de pouvoir de la Société sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toute dépense raisonnable contractée ou payée par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant ou fondé de pouvoir et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots "demande", "action", "plainte" ou "procédure" s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots "responsabilité" et "dépense" devront comprendre, sans que cette liste soit limitative, les honoraires d'avocats, frais et dépens, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

8.3 Aucune indemnité ne sera versée à tout Gérant ou fondé de pouvoir:

8.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

8.3.2 Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

8.3.3 Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

8.4 Le droit à indemnisation prévu par les présentes sera divisible, n'affectera aucun autre droit dont un Gérant ou fondé de pouvoir peut bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être Gérant ou fondé de pouvoir et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telles personnes. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou représentants en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

8.5 Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant fondé de pouvoir ou du Gérant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

**Art. 9. Droits de vote des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter à toute assemblée des associés par un mandataire spécial.

**Art. 10. Assemblées Générales.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution circulaire valable (le cas échéant) représente l'entière des associés de la Société.

Les assemblées sont convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée. Si l'entière du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.



A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par une majorité des associés représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société doivent être prises par les Associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment et aussi longtemps que la Société compte plus de 25 associés l'assemblée générale annuelle sera tenue le premier mardi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée sera tenue le jour ouvrable suivant.

**Art. 11. Année Sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2011.

**Art. 12. Comptes annuels.** Chaque année le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 13. Distributions.**

13.1. Sur le bénéfice net, il sera affecté cinq pourcent (5%) sur le compte réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pourcent (10%) du capital social émis de la Société.

13.2. Le solde sera distribué aux associés après décision de l'assemblée générale des associés conformément aux provisions établies ci-après.

13.3. Les associés peuvent décider de déclarer et de payer des dividendes intérimaires sur la base des comptes sociaux préparés par le gérant, ou le cas échéant par le conseil de gérance, démontrant que suffisamment de fonds sont disponibles pour la distributions, étant entendu que le montant devant être distribué ne pourra pas excéder les profits réalisés depuis la fin de la dernière année comptable augmentés par les profits reportés et réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes devant être allouées à une réserve devant être établie par la loi, conformément avec les dispositions établies ci-après.

13.4. Le compte prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés conformément aux dispositions établies ci-après. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant du compte prime d'émission au compte réserve légale.

13.5. Les dividendes déclarés peuvent être payés en toutes devises choisies par le gérant ou le cas échéant par le conseil de gérance et pourront être payés en temps et lieu qu'il appartiendra de déterminer par le gérant ou le cas échéant par le conseil de gérance. Le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance peut prendre une décision finale quand aux cours applicable pour traduire les montants des dividendes en la devise de leur paiement. Un dividende déclaré mais non payé pour une part sociale pendant cinq ans, ne pourra par la suite plus être réclamé par le propriétaire d'une telle part sociale, sera perdu pour celui-ci, et reviendra à la Société. Aucun intérêt de sera payé sur les dividendes déclarés et non réclamés, qui seront détenues par la Société pour le compte des détenteurs des parts sociales.

13.6. En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé comme suit:

(i) un montant équivalent à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égale à tous les associés au pro rata de leurs parts sociales sans égard à la classe, puis

(ii) le solde du montant total distribué sera alloué en son intégralité aux détenteurs de la dernière classe dans l'ordre alphabétique inversé (i.e. en premier les parts sociales de Classe J, puis si aucune part sociale de Classe J n'existe, les parts sociales de Classe I et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que des parts sociales de Classe A qui existent).

**Art. 14. Dissolution.** Au cas ou la Société est dissoute, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15 Définitions.**

Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernés.
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date qui n'étant pas inférieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales concernée.
Montant Disponible	Signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) augmentés de (i) la prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) selon les cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Classe de Parts Sociales annulée mais réduit de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts, déterminées chaque fois sur base des Comptes Intérimaires afférents (pour éviter tout doute sans double calcul) de sorte que: $MD = (PN + P + RC) - (Pe + RL)$ où: MD = Montant Disponible PN = Profits Nets (incluant les profits reportés) P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables RC = montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Classe de Parts Sociales devant être annulée Pe = pertes (incluant les pertes reportées) RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts.

**Art. 16. Associé Unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont applicables.

**Art. 17. Loi Applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Référence de publication: 2010062337/961.

(100076391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2010.

**Firola Investment Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 58.681.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *14 juin 2010* à 16:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058340/795/15.

**Coronas Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 64.975.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra lieu le *16 juin 2010* à 14:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations Statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010058334/795/18.

---

**Sofindex, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 43.380.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die ausserordentlich an der Adresse des Gesellschaftssitzes, am 14. Juni 2010 um 10.00 Uhr mit folgender Tagesordnung stattfindet:

*Tagesordnung:*

1. Vorlage der Jahresabschlüsse und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung der Jahresabschlüsse sowie Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2009.
3. Beschluss über die Weiterführung der Gesellschaft gemäss Artikel 100 der Gesetzgebung über die Handelsgesellschaften.
4. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
5. Neuwahlen.
6. Verschiedenes.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2010059240/534/19.

---

**Globe Interfin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 33.083.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2010 à 11:30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Ratification de la cooptation d'un administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010058342/795/16.

---

**Primigenia S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 141.274.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 juin 2010 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant

5. Décharge spéciale à l'Administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058357/795/17.

---

**Illinois Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 67.217.

---

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which will be held on *June 14th, 2010* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at April 30th, 2010
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2010058344/795/15.

---

**Inter Mega S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 50.234.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *15 juin 2010* à 14:30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058346/795/15.

---

**Parker Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 26.952.

---

Les actionnaires sont convoqués à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *lundi le 14 juin 2010* à 13.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2009.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décharge à l'administrateur et au président du conseil d'administration démissionnaire, M. Gérard BIRCHEN, pour l'exercice de ses mandats.
6. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Hugo FROMENT, pour l'exercice de son mandat.
7. Nomination de M. Jacques CLAEYS, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

8. Nomination de M. Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
9. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2010058604/29/26.

---

**Interba S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 136.610.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *16 juin 2010* à 18:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058348/795/15.

---

**Lamsteed S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 98.662.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *15 juin 2010* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058354/795/15.

---

**Weldpart S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 98.634.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *16 juin 2010* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058411/795/15.

---

**Tetrade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 46.646.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *14 juin 2010* à 8.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations Statutaires
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058363/795/16.

---

**Wartburg Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 87.616.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *14 juin 2010* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Ratification de la cooptation d'un administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058365/795/18.

---

**Byblos Invest Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 17.618.

The shareholders are convened hereby to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

of the company, which will be held at the Notary F.Kessler's office in Esch/Alzette, 5 rue Zénon Bernard office, on *June 15, 2010* at 12.00 a.m.

*Agenda:*

1. To approve the amendments of the articles of incorporation further to the request of the Central Bank of Lebanon, by adding a new article 31.  
«As long as it is participating in the capital of Lebanese banks and as such is subject to the regulations issued by the Central Bank of Lebanon regarding the trading of shares of Lebanese banks, Byblos Invest Holding SA, Luxembourg, hereby undertakes:
  - 1- To provide the Central Bank of Lebanon (BDL) and the Banking Control Commission in Lebanon with all the information required or to be required regarding its balance sheets, and the name of its shareholders including beneficial owners- who own, directly or indirectly, five per cent (5%) or more of the whole common shares of any Lebanese bank in which the company has participation.
  - 2- To obtain the prior approval of the Central Council of the Central Bank of Lebanon regarding any subscription and trading of the shares of the company in case:

a- The subscriber, transferee or any beneficial owner is, following such subscription and trading, brought to own more than five per cent (5%) of the entirety of the common shares of any Lebanese bank in which the company has participation.

b- The subscriber, transferee or any beneficial owner holds, directly or indirectly, when the transfer occurs, five per cent (5%) or more of the entirety of the common shares of any Lebanese bank in which the company has participation.

c- The transferor, transferee or any beneficial owner is currently or has been elected to be a Board Member of the company, regardless of the number of the transferred shares.

The shares of the spouse, minor children and any economic group as defined in the regulations of the Central Bank of Lebanon shall be specifically counted as part of the percentages mentioned in (a) and (b) here above.

Conveyance of shares by way of inheritance and will shall not be considered, in the context of the present article, as transfer.

The subscription of shareholders- on a reducible or non-reducible basis- to any capital increase while exercising their preemptive right shall not be subject to the prior approval of the Central Council of the Central Bank of Lebanon set forth in paragraph (2) above.

3- To make it obligatory for companies that hold or will hold five per cent (5%) or more of the entirety of the shares of the company to insert in their articles of incorporation or partnership agreements the following provisions:

a- That their shares or parts should remain held by natural persons, banks or financial institutions.

b- That the subscription and trading of its shares should be subject to the prior approval of the Central Council of the Central Bank of Lebanon in the cases set forth in the regulations of the Central Bank of Lebanon regarding the transfer of the shares of Lebanese banks.

c- To provide the Central Bank of Lebanon and the Banking Control Commission in Lebanon with all the information required or to be required regarding their balance sheets, and the name of their shareholders or holders of parts who own, directly or indirectly, five per cent (5%) or more of the whole common shares of any Lebanese bank in which the company has participation.

d- To obtain the prior approval of the Central Council of the Central Bank of Lebanon on any amendment to their articles of incorporation or partnership agreements regarding the provisions mentioned above.

4- To obtain the prior approval of the Central Council of the Central Bank of Lebanon on any amendment to the articles of incorporation of the Company regarding its undertakings mentioned above.»

## 2. Miscellaneous

THE BOARD OF DIRECTORS.

Référence de publication: 2010059283/1023/53.

### **Whitehall European RE 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 133.478.

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth of April.

Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

#### THERE APPEARED:

1. W2007 Finance Sub LLC, a limited liability company incorporated and validly existing under the laws of Delaware, USA and having its registered office at 1209 Orange Street, USA-19801 Wilmington, New Castle County, Delaware and registered with the Secretary of State of Delaware under number 4349880, here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

2. W2008 International Finance Sub Ltd., a Cayman limited company with registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

3. W2007 Parallel Amelia S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 129.707 here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

4. W2007 Parallel Bear S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 131.044 here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

5. W2007 Parallel Lancaster S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138.939 here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies shall be signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the appearing parties referred to in item 1. to 3. are the current shareholders of Whitehall European RE 7 S.à r.l., having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 133.478 (the Company), incorporated by a deed of Maître Paul FRIEDERS on October 30, 2007, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2851 on December 8, 2007.

II. That the Company's share capital is to fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by one million two hundred fifty thousand shares (1,250,000) with a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, entirely subscribed for and fully paid up.

III. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1) Decision to create shares of class A to T and to allocate the current shares to the class A.

2) Decision to accept W2007 Parallel Bear S.à r.l., and W2007 Parallel Lancaster S.à r.l. as new shareholders of the Company.

3) Decision to increase the capital of the Company by an amount of seven hundred thirty seven thousand five hundred fifty four euros and sixty-two cents (EUR 737,554.62) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) to seven hundred fifty thousand fifty four euros and sixty two cents (EUR 750,054.62) by the issuance of seventy-three million seven hundred fiftyfive thousand four hundred sixty-two (73,755,462) combined new class A, B and C shares having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each.

4) Subscription of the new shares as follows:

- Sixty-six million nine hundred nineteen thousand eight hundred ten (66,919,810) new class A shares to be subscribed as follows:

A. fifty four million eight hundred thirty four thousand three hundred and forty one (54,834,341) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of five hundred forty-eight thousand three hundred forty-three euros and forty-one cents (EUR 548,343.41),

B. ten million two hundred ninety five thousand three hundred fifty one (10,295,351) shares by W2008 International Finance Sub Ltd, for a total amount of one hundred and two thousand nine hundred fiftythree euros and fifty one cents (EUR 102,953.51),

C. one million seven hundred ninety thousand one hundred eighteen (1,790,118) shares by W2007 Parallel Amelia S.à r.l., for a total amount of seventeen thousand nine hundred one euros and eighteen cents (EUR 17,901.18);

- Four million two hundred ninety-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,298,277) new class B shares to be subscribed as follows:

A. three million five hundred twenty-two thousand twenty four (3,522,024) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of thirty-five thousand two hundred twenty euros and twenty-four cents (EUR 35,220.24),

B. six hundred sixty one thousand two hundred seventy-three (661,273) shares by W2008 International Finance Sub Ltd, for a total amount of six thousand six hundred twelve euros and seventy-three cents (EUR 6,612.73),

C. one hundred fourteen thousand nine hundred eighty (114,980) shares by W2007 Parallel Bear S.à r.l., for a total amount of one thousand one hundred forty nine euros and eighty cents (EUR 1,149.80);

- two million five hundred thirty-seven thousand three hundred seventy-five (2,537,375) new class C shares to be subscribed as follows:

A. one million nine hundred fifty seven thousand two hundred thirty (1,957,230) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of nineteen thousand five hundred seventy-two euros and thirty cents (EUR 19,572.30),

B. five hundred sixteen thousand two hundred forty nine (516,249) shares by W2008 International Finance Sub Ltd, for a total amount of five thousand one hundred sixty-two euros and forty-nine cents (EUR 5,162.49),

C. sixty-three thousand eight hundred ninety-six (63,896) shares by W2007 Parallel Lancaster S.à r.l., for a total amount of six hundred thirty eight euros and ninety six cents (EUR 638.96).

5) Amendment of article 6 of the articles of association so as to reflect the above modifications.

After this had been set forth, the above named shareholders of the Company, representing the entire capital of the Company, now request the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders of the Company unanimously decide to create shares of class A to T and to allocate the current shares to the class A.



*Second resolution*

The shareholders of the Company unanimously decide to accept W2007 Parallel Bear S.à r.l and W2007 Parallel Lancaster S.à r.l. as new shareholders of the Company.

*Third resolution*

The shareholders of the Company unanimously decide to increase the capital of the Company by an amount of seven hundred thirty seven thousand five hundred fifty four euros and sixty-two cents (EUR 737,554.62) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) to seven hundred fifty thousand fifty four euros and sixty two cents (EUR 750,054.62) by the issuance of seventythree million seven hundred fifty-five thousand four hundred sixty-two (73,755,462) combined new class A, B and C shares having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each.

*Fourth resolution*

The shareholders of the Company unanimously decide to subscribe of the new shares as follows:

- sixty-six million nine hundred nineteen thousand eight hundred ten (66,919,810) new class A shares to be subscribed as follows:

A. fifty four million eight hundred thirty four thousand three hundred and forty one (54,834,341) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of five hundred forty-eight thousand three hundred forty-three euros and forty-one cents (EUR 548,343.41) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder account held by W2007 Finance Sub LLC against the Company,

B. ten million two hundred ninety five thousand three hundred fifty one (10,295,351) shares by W2008 International Finance Sub Ltd, for a total amount of one hundred and two thousand nine hundred fiftythree euros and fifty one cents (EUR 102,953.51) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder account held by W2008 International Finance Sub Ltd against the Company,

C. one million seven hundred ninety thousand one hundred eighteen (1,790,118) shares by W2007 Parallel Amelia S.à r.l., for a total amount of seventeen thousand nine hundred one euros and eighteen cents (EUR 17,901.18) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder account held by W2007 Parallel Amelia S.à r.l. against the Company;

- four million two hundred ninety-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,298,277) new class B shares to be subscribed as follows:

A. three million five hundred twenty-two thousand twenty four (3,522,024) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of thirty-five thousand two hundred twenty euros and twenty-four cents (EUR 35,220.24) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder account held by W2007 Finance Sub LLC against the Company,

B. six hundred sixty one thousand two hundred seventy-three (661,273) shares by W2008 International Finance Sub Ltd., for a total amount of six thousand six hundred twelve euros and seventythree cents (EUR 6,612.73) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder account held by W2008 International Finance Sub Ltd. against the Company,

C. one hundred fourteen thousand nine hundred eighty (114,980) shares by W2007 Parallel Bear S.à r.l., for a total amount of one thousand one hundred forty nine euros and eighty cents (EUR 1,149.80) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder account held by W2007 Parallel Bear S.à r.l. against the Company;

- two million five hundred thirty-seven thousand three hundred seventy-five (2,537,375) new class C shares to be subscribed as follows:

A. one million nine hundred fifty seven thousand two hundred thirty (1,957,230) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of nineteen thousand five hundred seventy-two euros and thirty cents (EUR 19,572.30) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder account held by W2007 Finance Sub LLC against the Company,

B. five hundred sixteen thousand two hundred forty nine (516,249) shares by W2008 International Finance Sub Ltd, for a total amount of five thousand one hundred sixty-two euros and forty-nine cents (EUR 5,162.49) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder account held by W2008 International Finance Sub Ltd., against the Company,

C. sixty-three thousand eight hundred ninety-six (63,896) shares by W2007 Parallel Lancaster S.à r.l., for a total amount of six hundred thirty eight euros and ninety six cents (EUR 638.96) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder account held by W2007 Parallel Lancaster S.à r.l. against the Company.

Maître Pierre Lancelin, prenamed, acting in the name and on behalf of each of the prenamed subscribers W2007 Finance Sub LLC, W2008 International Finance Sub Ltd, W2007 Parallel Bear S.à r.l., W2007 Parallel Amelia S.à r.l, W2007 Parallel Lancaster S.à r.l., does hereby declare that the receivable that it holds is certain, liquid and immediately payable and that

they may not be assigned and have consequently not been assigned and no legal or natural person other than it is entitled to receive payment of the its receivable.

The existence and the value of the said receivable result from an interim balance sheet as per April 27, 2010 and of an attestation of the management of the Company.

Such balance sheet , after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

As a result of such subscription, the shares are now allocated as follows:

Shareholders	class A	class B	class C
W2007 Finance Sub LLC . . . . .	55,858,595	3,522,024	1,957,230
W2008 International Finance Sub Ltd . . . . .	10,487,659	661,273	516,249
W2007 Parallel Amelia S.à r.l. . . . .	1,823,556	0	0
W2007 Parallel Bear S.à r.l. . . . .	0	114,980	0
W2007 Parallel Lancaster S.à r.l. . . . .	0	0	63,896

*Fifth resolution*

The shareholders of the Company unanimously decide to amend article 6 of the Articles of Association that now reads as follows:

“ **Art. 6.** The capital is fixed at seven hundred fifty thousand fifty four euros and sixty two cents (EUR 750,054.62), represented by

- (a) sixty eight million one hundred sixty nine thousand eight hundred ten (68,169,810) class A shares;
  - (b) four million two hundred ninety-eight thousand two hundred and seventy-seven (4,298,277) class B shares;
  - (c) two million five hundred thirty-seven thousand three hundred seventy-five (2,537,375) class C shares;
- with a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, entirely subscribed for and fully paid up.

The Company shall have an authorized capital of forty million euro (EUR 40,000,000.-) represented by four billion (4,000,000,000) shares, having a par value of one cent euro (EUR 0.01) each, divided into:

- (1) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class A shares;
- (2) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class B shares;
- (3) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class C shares;
- (4) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class D shares;
- (5) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class E shares;
- (6) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class F shares;
- (7) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class G shares;
- (8) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class H shares;
- (9) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class I shares;
- (10) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class J shares;
- (11) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class K shares;
- (12) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class L shares;
- (13) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class M shares;
- (14) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class N shares;
- (15) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class O shares;
- (16) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class P shares;
- (17) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class Q shares;
- (18) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class R shares;
- (19) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class S shares;
- (20) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) class T shares.

Each of the above listed classes of shares shall be linked to a particular investment, made by the Company as designated by the Board of Managers.

The Board of Managers is hereby authorized to issue further shares, with or without an issue premium, so as to bring the total capital of the Company up to the total authorized corporate capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such parts within a period of five (5) years from the date of publication of the present notarial deed.

The period of this authority may be extended by resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders, from time to time, in the manner required for amendment of these articles of association.

The Board of Managers is authorized to determine the conditions attached to any subscription for shares. In case of issuance of shares, the Board of Managers of the Company may, in its sole discretion, decide the amounts to be issued.

When the Board of Managers effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this article in order to record the change and the Company's management is authorized to take or authorize the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at two thousand six hundred Euros (EUR 2,600).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by surname, given name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version:**

L'an deux mille dix, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

#### **ONT COMPARU:**

1. W2007 Finance Sub LLC, une "limited liability company" formée et existant sous les lois de l'état du Delaware, USA ayant siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 4349880, ici représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

2. W2008 International Finance Sub Ltd., une «limited company» des Iles Caïman ayant siège social au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

3. W2007 Parallel Amelia S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.707 ici représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

4. W2007 Parallel Bear S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.044 ici représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

5. W2007 Parallel Lancaster S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.939 ici représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants prénommés et le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les comparants prénommés ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les parties comparantes mentionnées aux points 1. à 3. sont les associés actuels de la société Whitehall European RE 7 S.à r.l. avec siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 133.478 (la Société), constituée suivant acte de Maître Paul FRIEDERS, en date du 30 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2851 du 8 décembre 2007;

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500.-) représenté par un million deux cents cinquante mille (1.250.000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées;

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

#### *Ordre du jour:*

- 1) Décision de créer des classes de parts sociales allant de la classe A à T et d'allouer les parts émises à la classe A.
- 2) Décision d'accepter W2007 Parallel Bear S.à r.l. et W2007 Parallel Lancaster S.à r.l. en tant que nouveaux associés de la Société.

3) Décision d'augmenter le capital de la Société à concurrence de sept cent trente-sept mille cinq cent cinquante-quatre euros et soixante-deux cents (EUR 737.554,62) de manière à l'augmenter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) à sept cent cinquante mille cinquante quatre euros et soixante deux cents (EUR 750.054,62) par l'émission de soixante-treize millions sept cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-deux (73.755.462) nouvelles parts combinée de Classes A, B et C ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

4) Souscription aux parts nouvelles comme suit:

- soixante six millions neuf cent dix neuf mille huit cent dix (66.919.810) nouvelles parts de classe A à souscrire comme suit:

A. cinquante quatre millions huit cent trente quatre mille trois cent quarante et une (54.834.341) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de cinq cents quarante huit mille trois cent quarante trois euros et quarante et un cents (EUR 548.343,41),

B. dix millions deux cent quatre-vingt quinze mille trois cent cinquante et un (10.295.351) parts par W2008 International Finance Sub Ltd, pour un montant cent deux mille neuf cent cinquante trois euros et cinquante et un cents (EUR 102.953,51),

C. un million sept cent quatre-vingt-dix mille cent dix-huit (1.790.118) parts par W2007 Parallel Amelia S.à r.l., pour un montant total de dix-sept mille neuf cent un euros et dix-huit cents (EUR 17.901,18);

- quatre millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent soixante-dix-sept (4.298.277) nouvelles parts de classe B à souscrire comme suit:

A. trois millions cinq cent vingt-deux mille vingt-quatre (3.522.024) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de trente cinq mille deux cent vingt euros et vingt quatre cents (EUR 35.220,24),

B. six cent soixante et un mille deux cent soixante-treize (661.273) parts par W2008 International Finance Sub Ltd, pour un montant de six mille six cent douze euros et soixante-treize cents (EUR 6.612,73),

C. cent quatorze mille neuf cent quatre-vingts (114.980) parts par W2007 Parallel Bear S.à r.l., pour un montant total de mille cent quarante neuf euros et quatre-vingts cents (EUR 1.149,80);

- deux millions cinq cents trente sept mille trois cent soixante quinze (2.537.375) nouvelles parts de classe C à souscrire comme suit:

A. un million neuf cent cinquante sept mille deux cent trente (1.957.230) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de dix neuf mille cinq cent soixante douze euros et trente cents (EUR 19.572,30),

B. cinq cent seize mille deux cent quarante neuf (516.249) parts par W2008 International Finance Sub Ltd, pour un montant de cinq mille cent soixante deux euros et quarante neuf cents (EUR 5.162,49),

C. soixante trois mille huit cent quatre vingt seize (63.896) parts par W2007 Parallel Lancaster S.à r.l., pour un montant total de six cent trente huit euros et quatre vingt seize cents (EUR 638,96).

5) Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus.

Ceci ayant été exposé, les associés prénommés de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requièrent désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés de la Société décident à l'unanimité de créer des classes de parts sociales allant de la classe A à T et d'allouer les parts émises à la classe A.

#### *Deuxième résolution*

Les associés de la Société décident à l'unanimité d'accepter W2007 Parallel Bear S.à r.l. et W2007 Parallel Lancaster S.à r.l. comme nouveaux associés de la Société.

#### *Troisième résolution*

Les associés de la Société décident à l'unanimité d'augmenter le capital de la Société à concurrence de sept cent trente-sept mille cinq cent cinquante-quatre euros et soixante-deux cents (EUR 737.554,62) de manière à l'augmenter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) à sept cent cinquante mille cinquante quatre euros et soixante deux cents (EUR 750.054,62) par l'émission de soixante-treize millions sept cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-deux (73.755.462) nouvelles parts combinée de Classes A, B et C ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

#### *Quatrième résolution*

Les associés décident d'accepter la souscription aux parts nouvelles comme suit:

- soixante six millions neuf cent dix neuf mille huit cent dix (66.919.810) nouvelles parts de classe A souscrites comme suit:

A. cinquante quatre millions huit cent trente quatre mille trois cent quarante et une (54.834.341) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de cinq cents quarante huit mille trois cent quarante trois euros et quarante et

un cents (EUR 548.343,41) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenu par W2007 Finance Sub LLC contre la Société,

B. dix millions deux cent quatre-vingt quinze mille trois cent cinquante et une (10.295.351) parts par W2008 International Finance Sub Ltd, pour un montant cent deux mille neuf cent cinquante trois euros et cinquante et un cents (EUR 102.953,51) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenu par W2008 International Finance Sub Ltd contre la Société,

C. un million sept cent quatre-vingt-dix mille cent dix-huit (1.790.118) parts par W2007 Parallel Amelia S.à r.l., pour un montant total de dix-sept mille neuf cent un euros et dix-huit cents (EUR 17.901,18) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenu par W2007 Parallel Amelia S.à r.l. contre la Société;

- quatre millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent soixante-dix-sept (4.298.277) nouvelles parts de classe B souscrites comme suit:

A. trois millions cinq cent vingt-deux mille vingt-quatre (3.522.024) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de trente cinq mille deux cent vingt euros et vingt quatre cents (EUR 35.220,24), souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenu par W2007 Finance Sub LLC contre la Société.

B. six cent soixante et un mille deux cent soixante-treize (661.273) parts par W2008 International Finance Sub Ltd, pour un montant de six mille six cent douze euros et soixante-treize cents (EUR 6.612,73) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenu par W2008 International Finance Sub Ltd contre la Société,

C. cent quatorze mille neuf cent quatre-vingts (114.980) parts par W2007 Parallel Bear S.à r.l., pour un montant total de mille cent quarante neuf euros et quatre-vingts cents (EUR 1.149,80) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenu par W2007 Parallel Bear S.à r.l. contre la Société;

- deux millions cinq cents trente sept mille trois cent soixante quinze (2.537.375) nouvelles parts de classe C souscrites comme suit:

A. un million neuf cent cinquante sept mille deux cent trente (1.957.230) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de dix neuf mille cinq cent soixante-douze euros et trente cents (EUR 19,572.30) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenu par W2007 Finance Sub LLC contre la Société,

B. cinq cent seize mille deux cent quarante neuf (516.249) parts par W2008 International Finance Sub Ltd, pour un montant de cinq mille cent soixante deux euros et quarante neuf cents (EUR 5.162,49) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenu par W2008 International Finance Sub Ltd. contre la Société,

A. soixante trois mille huit cent quatre vingt seize (63.896) parts par W2007 Parallel Lancaster S.à r.l., pour un montant total de six cent trente huit euros et quatre vingt seize cents (EUR 638,96) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenu par W2007 Parallel Lancaster S.à r.l. contre la Société.

Maître Pierre Lancelin, précité, agissant au nom et pour le compte de chacun des souscripteurs mentionnés ci-dessus W2007 Finance Sub LLC, W2008 International Finance Sub Ltd, W2007 Parallel Bear S.à r.l., W2007 Parallel Amelia S.à r.l. et W2007 Parallel Lancaster S.à r.l., déclare par la présente que la créance est actuellement liquide, certaine, et immédiatement exigible et incessible et n'a pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que celui-ci n'a le droit d'acquérir la créance.

L'existence et la valeur des créances résultent d'un bilan intérimaire de la société au 27 avril 2010 et d'une attestation de la gérance de la Société.

Ce bilan, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être enregistré avec celui-ci.

En conséquence d'une telle souscription, les part sont allouées comme suit:

Associés	classe A	classe B	classe C
W2007 Finance Sub LLC . . . . .	55.858.595	3.522.024	1.957.230
W2008 International Finance Sub Ltd . . . . .	10.487.659	661.273	516.249
W2007 Parallel Amelia S.à r.l. . . . .	1.823.556	0	0
W2007 Parallel Bear S.à r.l. . . . .	0	114.980	0
W2007 Parallel Lancaster S.à r.l. . . . .	0	0	63.896

*Cinquième résolution*

Les associés de la Société décident à l'unanimité de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

“ **Art. 6.** Le capital est fixé sept cent cinquante mille cinquante-quatre euros et soixante-deux cents (EUR 750.054,62) représenté par

(a) soixante-huit millions cent soixante-neuf milles huit cent dix (68.169.810) parts sociales de classe A;  
(b) quatre millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent soixante-dix-sept (4.298.277) parts sociales de classe B;

(c) deux millions cinq cent trente-sept mille trois cent soixante-quinze (2.537.375) parts sociales de classe C, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

La Société aura un capital social autorisé de quarante millions (EUR 40.000.000) représenté par quatre milliards (4.000.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, divisé en:

- (1) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe A;
- (2) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe B;
- (3) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe C;
- (4) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe D;
- (5) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe E;
- (6) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe F;
- (7) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe G;
- (8) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe H;
- (9) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe I;
- (10) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe J;
- (11) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe K;
- (12) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe L;
- (13) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe M;
- (14) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe N;
- (15) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe O;
- (16) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe P;
- (17) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe Q;
- (18) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe R;
- (19) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe S;
- (20) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe T.

Chacune des classes de parts sociales énumérées ci-avant sera liée à un investissement déterminé, fait par la Société tel que désigné par le Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance est par les présentes autorisé à émettre de nouvelles parts sociales avec ou sans prime d'émission, afin de porter le capital total de la Société jusqu'au capital social autorisé de la Société, en une ou plusieurs fois, de temps à autre, à sa discrétion et à accepter les souscriptions de telles parts sociales pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication du présent acte notarié.

La durée de cette autorisation peut être étendue par décision de l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale des associés, statuant comme en matière de modification des présents statuts.

Le Conseil de Gérance est autorisé à déterminer les conditions de souscription des parts sociales. En cas d'émission de parts sociales, le Conseil de Gérance de la Société peut décider, à sa seule discrétion, du total des émissions.

Lorsque le Conseil de Gérance effectue une augmentation partielle ou totale de capital conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus, il sera obligé de prendre les mesures nécessaires pour modifier cet article afin de constater cette modification et la gérance de la Société est autorisée à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi."

#### Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à deux mille six cents Euros (EUR 2.600).

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande des comparants, le présent document a été établi en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, la dite personne a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Pierre Lancelin, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 6 mai 2010. LAC/2010/20197. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Releveur (signé): Francis Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à des fins administratives.

Senningerberg, le 26 mai 2010.

Référence de publication: 2010058543/414.

(100072938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

---

**Emmedue S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 44.739.

---

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *15 juin 2010* à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010058617/755/18.

---

**KN Holding S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 34.831.

---

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 15, 2010* at 10.00 a.m., with the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation of the report of the liquidator in accordance with article 150 of the law of August 10, 1915 and of the independent auditor regarding the annual accounts and regarding the consolidated accounts as at December 30, 2009.
2. Publication of the accounts as at December 30, 2009.
3. Miscellaneous.

*The liquidator.*

Référence de publication: 2010059233/534/17.

---

**Explor Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 14.653.

---

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra lundi, le *14 juin 2010* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2009.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Gérard BIRCHEN, pour l'exercice de son mandat.

7. Non ratification de la cooptation de M. Hugo FROMENT comme administrateur décidée par le conseil d'administration en date du 3 août 2009 et décharge.
8. Nomination de M. Massimo RASCHELLA, administrateur de sociétés, né à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg), le 16 avril 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
9. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2010058600/29/24.

---

**Outre-Mer Invest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 59.166.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *14 juin 2010* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010059236/534/17.

---

**First Baltic Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 109.076.

Convocation de

**L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

tenue le *14 juin 2010*, à 10 heures, au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approval of the reports of the Board of Directors for the financial year ended December 31, 2009;
2. Approval of the balance sheet and profit and loss account for the financial year ended December 31, 2009;
3. Allocation of the results of the financial year ended December 31, 2009;
4. Discharge to the members of the Board of Directors and to the Statutory Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 2009;
5. Miscellaneous.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010059272/536/17.

---

**Allianz Global Investors Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Das Verwaltungsreglement des Allianz PIMCO Laufzeitfonds Extra 2014 wurde beim Handelsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Mai 2010.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2010048508/11.

(100062678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2010.

---